



Université du Québec à Chicoutimi
**PLAN DE FORMATION
EN LIGNE**



3 h



0,3

Unité d'éducation continue

Célébration de l'engagement au travail : de la reconnaissance à la performance!

Description

Les organisations ont souvent un point en commun. Elles recherchent la performance sans comprendre nécessairement ce que signifie la performance et comment l'obtenir. Dans les pratiques de gestion visant l'arrimage travail et performance, l'évaluation de rendement s'avère celle qui est la plus répandue dans nos organisations. Toutefois, on peut se questionner non seulement sur l'efficacité de celle-ci, mais également sur sa légitimité. Se pourrait-il que l'évaluation de rendement soit une source d'insatisfaction et qu'elle contribue à la diminution de l'engagement des employés ?

La célébration de l'engagement vise à apprendre à positionner la performance autrement en déployant des stratégies d'intervention avec chaque contributeur afin de rehausser leur compréhension des rôles attendus, mais également en mettant en place des stratégies visant à reconnaître la contribution de l'ensemble des collaborateurs. L'inefficacité de l'évaluation de rendement a été démontrée à maintes reprises et nous voici à l'ère de la célébration de la contribution et de l'engagement des salariés. Dans un contexte où sévit la pénurie de personnel, la célébration de l'engagement devient un outil puissant afin d'assurer la rétention de notre main-d'œuvre, d'augmenter l'attractivité et bien entendu, utiliser tout le potentiel et l'engagement de chaque contributeur dans l'atteinte des objectifs organisationnels et en conséquence la performance.

Objectifs

Au terme de la formation, les participant.es seront en mesure de :

- Identifier les éléments dysfonctionnels de l'évaluation de rendement
- Comprendre la différence entre l'évaluation de rendement et la célébration de l'engagement
- Identifier les indicateurs permettant de construire la performance des employés

Contenu

- Explication de l'évaluation de rendement
- Mise en place du modèle de la célébration de la contribution
- Application d'indicateurs de performance dans une logique de célébration de l'engagement

Nombre d'heures

3 heures

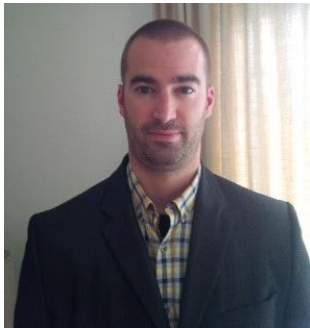
Frais d'inscription

--

Clientèle visée

Cette formation s'adresse aux gestionnaires et aux personnes qui sont en situation de gestion de personnel.

Formateur



Olivier Gagnon

Olivier Gagnon est professeur en gestion des ressources humaines à l'Université du Québec à Chicoutimi. Titulaire d'un doctorat de la Sorbonne Business School à Paris, il se spécialise dans la compréhension des phénomènes organisationnels tels que les restructurations, le développement des compétences et l'appréciation de la contribution.

Grâce à ses expériences comme gestionnaire des ressources humaines et de consultant en gestion du capital humain, il est fréquemment sollicité, tant par les organisations privées que publiques, afin de mettre en place des stratégies novatrices pour accroître la performance.

Ses activités de recherche sont concentrées actuellement sur la valorisation du rôle du gestionnaire, sur le modèle des entreprises libérées et sur le transfert des apprentissages. Il assume la co-direction d'une revue scientifique (Ad Machina) afin de faire rayonner la recherche portant sur l'avenir de l'humain au travail. Il supervise et encadre plusieurs activités de recherche pour des fins de publication dans différentes revues scientifiques, colloques internationaux et ouvrages de gestion. Formateur reconnu, il intervient sur de multiples sujets concernant la gestion des ressources humaines et l'évolution du statut de l'humain au travail depuis une vingtaine d'années.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.